

Affiché le

ID: 005-210500583-20201223-202072-DE



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2020 DÉLIBÉRATION N° 2020-72

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 10 Conseillers absents : Conseillers représentés :

Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents:

Pouvoir:

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

<u>Objet</u> OPPOSITION A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal le projet de fermeture de la Trésorerie du Pays des Ecrins de l'Argentière-la-Bessée par l'administration des finances et l'obligation faite alors aux habitants de se rendre à la Trésorerie de Briançon ou de communiquer avec l'administration fiscale via Internet.

Monsieur le Maire propose donc aux Membres du Conseil Municipal de s'opposer à ce projet de fermeture et engager toutes les voies possibles de recours.

Envoyé en préfecture le 28/12/2020 Reçu en préfecture le 28/12/2020 Affiché le

ID: 005-210500583-20201223-202072-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Approuve l'exposé du Maire. S'oppose à la fermeture de la Trésorerie de l'Argentière-la-Bessée. Autorise le Maire à engager toutes les voies possibles de recours contre ce projet. Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

